



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CITE DE LA MUSIQUE - PHILHARMONIE DE PARIS **DÉCISION N° AU-19-238**
EN DATE DU 29 JUIN 2019

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la proposition de la Cité de la Musique – Philharmonie de Paris, domiciliée 221 avenue Jean-Jaurès, 75935 PARIS CEDEX 19 et représentée par Monsieur Laurent Bayle, Directeur Général, de présenter un concert performance « 1001 flûtes » qui aura lieu le dimanche 9 juin 2019 à 15 h dans la grande salle Pierre Boulez de la Philharmonie de Paris avec la participation des professeurs de flûte et des élèves du Conservatoire de Vincennes ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la Cité de la Musique – Philharmonie de Paris, domiciliée 221 avenue Jean-Jaurès, 75935 PARIS CEDEX 19 et représentée par Monsieur Laurent Bayle, Directeur Général, une convention de partenariat prévoyant les modalités d'accueil, les répétitions avec des élèves et professeurs de flûte du conservatoire de Vincennes, en vue de participer au concert performance « 1001 flûtes » qui aura lieu le dimanche 9 juin 2019 à 15 h dans la grande salle Pierre Boulez de la Philharmonie de Paris.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20190629-lmc1H6408H1-AR
Date de réception en Préfecture : 01/07/2019
Date de Publication : 01/07/2019